



L'association, avec Valérie Fraux , communique après le Conseil Municipal du 26 mai 2021 :

1- Finances : une situation encore confortable malgré la pandémie

Compte de gestion, compte administratif, affectation des résultats ont été votés sans problème. Ce qu'on peut retenir, c'est que les finances de la ville sont confortables : avec la stabilité des taux d'impôts locaux, l'épargne brute reste élevée à 6,12 M€, malgré les conditions défavorables de la pandémie. La gestion de la ville dans ces conditions est facile, mais cela n'autorise pas pour autant à des dérives financières par suite de mauvaises appréhensions des dossiers, comme la réalisation du cinéma. Un autre exemple : l'effacement des réseaux reste le parent pauvre avec une dépense de 0,16 million d'euros, soit 2,6% de l'épargne brute. On y sera encore dans 20 ans à ce rythme-là...

2- « PORNICHET fait son cinéma » :

La mairie déplore devoir augmenter le budget de 45% : passer de 3,1M€ à 4,5M€ ne peut pas sérieusement s'expliquer par le coût des matières premières. Le maire a tenté de trouver une explication par la difficulté à trouver des candidats sur ce type de programme; pourtant, 3 groupements ont répondu à l'appel d'offres : l'un était clairement moins intéressant, les deux autres étaient très proches, avec exactement la même note sur d'adéquation au programme de l'opération. Le groupe retenu était déjà plus cher, mais a bénéficié d'une compensation par la note architecturale, éminemment subjective...

L'esthétique subjective faisant fi de la rigueur financière, on ne s'étonne plus d'une telle augmentation, qui devrait mettre en cause l'attribution de l'appel d'offres...

3- Bail Réel Solidaire (BRS) : une orientation d'accès aux ménages à revenus intermédiaires

Cession d'un terrain à bâtir communal de 516m² pour 75 000€, soit 145€/m² au lieu de 220€/m², situé en limite de la coupure d'urbanisation. La vente est assortie d'une clause de rester propriétaire pendant au moins 10 ans « afin de maintenir la mixité sociale sur le long terme », et en cas de vente anticipée, d'une pénalité dégressive de 38 520€ maximum.

V. Fraux et ses collègues de l'opposition ont rejeté cette délibération et ont proposé de céder ce terrain « très convoité », à 10mn de la plage, sans risque d'immeuble en vis à vis, avec un BRS, plutôt que faire cadeau d'une plus-value potentielle à 10 ans de l'ordre d'au moins 40 000€, sans garantie que le logement restera accessible à des ménages à revenus intermédiaires, ne deviendra pas une résidence secondaire, ou ne fera pas l'objet d'une plus-value par division du terrain... Ainsi interpellé, le maire s'engage seulement à présenter lors du prochain Conseil Municipal une liste de BRS, et doit faire face à une opposition convergente (réelle et solidaire).

Questions de V. Fraux :

- Ilot Total : le maire dit ne s'être pas engagé à répondre à la proposition de PCV, alors que le procès-verbal du CM du 10 mars 2021 prouve le contraire !!! Le traitement du dossier Ilot Total reste pourtant essentiel.
- Travaux en juillet-Août : suspension refusée du chantier du cinéma, qui constituerait la seule exception de travaux pendant cette période (projet d'arrêté annuel travaux et bruit).
- Aire de camping-cars : c'est toujours prévu, pour rappel c'était déjà au programme en 2014.

Contact presse : Valérie Fraux,

06 20 16 89 62

vfraux@pornichet-c-vous.fr

Voir aussi PCV : www.pornichet-c-vous.fr